Conseil d'administration
Séance du 3 novembre 2026
Délibération n°2026-053

SERVICE DES AFFAIRES STATUTAIRES ET JURIDIQUES

Motion de soutien à la jeunesse

Le conseil d'administration

Vu le Code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'université Bretagne Sud ;
Vu le règlement intérieur de l'université Bretagne Sud ;

Le président de l'UBS s'est adressé au conseil d'administration :

« Je souhaite ouvrir ce Conseil d'administration par un point de situation sur le mouvement étudiant qui se poursuit depuis maintenant trois semaines sur notre campus de Lorient.

La situation concerne uniquement la Faculté Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales, où les actions de blocage ont été entreprises. Dès le début du mouvement, notre cellule de crise a été activée et a travaillé quasiment quotidiennement sur le sujet, afin de veiller à la fois au dialogue avec les étudiantes et étudiants, à la continuité des enseignements et à la sécurité des personnes et des biens. Notre priorité demeure double : garantir le droit à l'expression et à l'engagement de nos étudiantes et étudiants, tout en assurant la continuité du service public d'enseignement supérieur et la réussite de l'ensemble de nos étudiants.

Sachez que nous avons adapté notre organisation pédagogique afin d'assurer la continuité des enseignements à la Faculté des Lettres. Je tiens aussi à rappeler que les autres composantes et campus de l'université, notamment à Vannes et à Pontivy, poursuivent leurs activités dans des conditions normales.

J'ai fait le choix du dialogue, dans un contexte général qui impose de ne pas créer de tension supplémentaire. C'est pourquoi, avec le vice-président du Conseil d'administration, la direction générale des services, nous avons rencontré et échangé, ici, à la Présidence de Lorient, les étudiantes et les étudiants, les 9 et 19 octobre. Avec les 80 présidentes et présidents d'université, directrices et directeurs d'établissements, nous avons également co-signé, le 20 octobre dernier, un Manifeste « Faisons de la jeunesse une grande cause nationale ! »

Je souhaitais ainsi faire part ici de mon soutien aux lycéennes et lycéens, étudiantes et étudiants. L'Université Bretagne Sud, comme l'ensemble des établissements bretons et nationaux, est structurellement sous-dotée depuis des années. Chaque séance du Conseil d'administration qui examine les questions de moyens nous amène systématiquement à cette conclusion. Nous ne pouvons aussi que comprendre un mouvement qui proteste contre l'absence de perspectives d'une société vieillissante qui ne place pas la jeunesse au cœur de ses préoccupations, et qui appelle de ses vœux une politique publique d'avenir pour la jeunesse.

Il nous revient donc de poursuivre et d'intensifier un dialogue rapproché avec nos ministères de tutelle pour défendre l'intérêt d'un service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, et les moyens dont notre établissement a besoin pour remplir pleinement ses missions.

L'Université Bretagne Sud tient enfin à souligner que, malgré ce contexte difficile, elle continue de porter au niveau national des dossiers structurants en lien avec les trajectoires de demain. Ces dossiers, qui engagent l'avenir de nos territoires et de notre jeunesse, doivent pouvoir être menés à leur terme : ils illustrent le rôle que joue notre université, seule université publique du Morbihan, au service de la formation, de la recherche et de l'innovation en Bretagne Sud. »

Transmission à la Rectrice, Chancelière des universités et publication sur le site de l'UBS : 10 novembre 2026

Service des Affaires Statutaires et Juridiques
Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573
56017 VANNES CEDEX
sasj@listes.univ-ubs.fr
www.univ-ubs.fr

Après en avoir délibéré,

Adopte, à l'unanimité des suffrages exprimés, la motion suivante :

Alors que les mobilisations se succèdent dans les lycées comme dans les universités, le Conseil d'administration de l'Université Bretagne Sud réaffirme sa conviction qu'une politique ambitieuse pour l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche constitue le socle de l'égalité des chances, sur tous les territoires, une conviction d'autant plus forte pour notre établissement présent à Lorient, Vannes et Pontivy.

Le Conseil d'administration souscrit aux aspirations portées par les lycéennes et lycéens, les étudiantes et étudiants, qui demandent des conditions d'études à la hauteur de leurs ambitions et un avenir auquel croire. Chaque jeune a droit à des environnements d'apprentissage dignes, adaptés aux défis de notre temps, et à la liberté de bâtir un projet de vie qui l'émancipe.

Donner à sa jeunesse la place qu'elle mérite est une exigence pour l'ensemble de la société. L'UBS entend la parole de celles et ceux qui s'expriment aujourd'hui, la respecte, et la porte.

Documents en annexe :

- Néant

Décompte des votes :		*Suffrages exprimés :*	*24*
Membres en exercice :	*31*	*Pour :*	*24*
Membres présents :	*18*	*Contre :*	*0*
Membres représentés :	*6*	*Abstentions :*	*0*

Visa du président, David MENIER
Par délégation, Michel GENTRIC

Service des Affaires Statutaires et Juridiques
Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573
56017 VANNES CEDEX
sasj@listes.univ-ubs.fr
www.univ-ubs.fr